



**RETRAITÉS  
CÔTES-D'ARMOR**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Flash info

**UTR CFDT 22**

**N° 31 Juillet 2022**



**1er juillet :**

**Conseil de l'UTR**

**6 septembre :**

**Bureau de l'UTR**

**30 septembre :**

**Conseil de l'UTR**

**4 octobre :**

**Conseil de l'URR**

**11 au 13 octobre :**

**Conseil de l'UCR**

**25 novembre :**

**AG de l'UTR**

## Sommaire

p 1 L'édito

*L'agenda*

p 2 Conseil Départemental UD 22

René nous a quitté...

p 3 Remettre de l'humain

Centres sociaux

p 4 Environnement économique et social des retraités Côtes d'Armor

P 5 Le non recours au minimum vieillesse

p 6 Les déserts médicaux

L'offre de soins, la mission Rosetti

p 7 Accueillir un jeune migrant, l'association CAJMA

p 8 Les 50 ans du Joint Français

*Brèves de c(l)aviste*

## Edito... le temps des élections nationales...

L'élection présidentielle est passée avec **cette consigne de la CFDT**

**“ Combattre le RN en appelant à voter Macron : lui donner nos votes, mais pas nos voix”.**

Emmanuel Macron a été réélu président de la République avec 58,54% des voix (66,10% en 2017) contre 41,46% pour Marine Le Pen. Le taux d'abstention est de 28,01%. Une fois de plus, le second tour a consisté à éviter le pire, avec un écart pour finir de 7,08 % entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, la progression de l'extrême droite en France avec plus de 30% au premier tour **et plus de 41% au second** est une alerte politique majeure. Rappelons que si nous combattons le RN, nous ne sommes pas contre les personnes qui votent RN. Nous devons toutefois comprendre les raisons, souvent multiples, qui guident ces électeurs et électrices. La séduction que peuvent opérer les propos radicaux et populistes dans des contextes anxigènes marqués par une perte de la culture politique, doivent nous interroger. Ajoutons un fort taux d'abstention en progression, qui rappelle également l'abstention grandissante lors des élections professionnelles dans les entreprises ou administrations. Notons que le modèle politique basé sur des partis historiques identifiés gauche ou droite de gouvernement semble révolu. En Bretagne, Le RN arrive cette fois en tête **dans 85 communes (30 en 22)** contre seulement 4 en 2017 ! Constatons que ces communes se **situent souvent à 10-20 kms des villes moyennes** (des territoires par exemple entre Loudéac et Lamballe, entre Carhaix et Rostrenen). Certains bastions jusque-là dits “rouges”, comme le Trégor ou le Poher, ont même plébiscité la candidate RN ! Ici, il ne s'agit pas d'un vote d'adhésion aux idées de l'extrême Droite. C'est plus sûrement le sentiment d'abandon par les politiques et les institutions, l'éloignement des services publics, les craintes par rapport au projet de réforme des retraites, le pouvoir d'achat qui motivent ce vote RN. Il progresse aussi dans les territoires qui ne sont pas en dépréciation économique mais où il y a une inquiétude sur l'avenir. Des secteurs où les salaires et les **retraites** sont peu élevés, où on utilise la voiture tous les jours (donc perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation). La hausse des prix de l'énergie et de l'immobilier fragilise aussi les habitants dans leur mode de vie.

Ce scrutin n'est pas un épiphénomène mais une nouvelle étape qui interroge sur l'évolution de notre société et de sa relation à la démocratie. **Bientôt La résolution du congrès de Lyon pose la question des modes démocratiques dans leur complémentarité et ouvrira des débats en ce sens.**

**La CFDT a interpellé le président sur la base de 15 revendications autour du travail, de la protection sociale, du pouvoir d'achat et de la transition écologique dès l'issue de l'élection. Les corps intermédiaires et particulièrement notre organisation participent à la politique de notre pays au sens où elle contribue et donne voix aux travailleurs dans le débat public. A bon entendre....**

C'est dans ce contexte qu'arrivent les élections législatives, mais dans quel paysage politique ? En Bretagne, la majorité présidentielle, sous la bannière Ensemble, joue la continuité en donnant l'investiture aux députés sortants non sans éviter des candidatures dissidentes.

A gauche, LFI mène la danse. Sur 27 circonscriptions, 15 leur sont attribués, 6 au Parti socialiste (dont Châteaulin et Loudéac Lamballe donc quasiment perdu d'avance), 5 au pôle écologie et 1 au Parti communiste à Ploërmel. Les candidatures dissidentes issues du Parti socialiste fleurissent (Saint Brieuc, Guingamp, Lannion, Brest...) qui ne manqueront pas de venir perturber encore plus la donne ! Les candidatures LR – UDI sont en net recul et menacées dans leurs fiefs (Lamballe, Saint Malo, Vannes...).

**La CFDT, dans le 22 a interpellé par l'alliance locale du PPV les candidats. A suivre**

Enfin, dans ce numéro, vous pourrez lire nos actions et propositions en matière de services publics, le schéma des solidarités, les jeunes migrants, l'accès au soin et cet excellent dossier préparé par Jean Yves MINAUD sur l'environnement économique et social des retraités des Côtes d'Armor.

**Bonne lecture à tous et un bel été.**

**Jean Yves Quéré**  
Secrétaire général UTR22



**Yoann BOUGUET élu**

**nouveau secrétaire général de la CFDT des Côtes d'Armor !**

Conformément à l'une des orientations majeures définies lors de son dernier congrès, la CFDT 22 a souhaité réfléchir sur le fonctionnement de l'interpro et étudier des pistes pour améliorer l'efficacité de son projet de territoire. A cette occasion, Yoann Bouguet a été élu pour succéder à Christophe Rondel à la tête de l'Union Départementale.

Ce Conseil était précédé d'une **consultation des syndicats sur 3 questions** :

- Quelle lecture faites-vous du département, de **ses bassins de vie et d'emploi** ? (réalités, spécificités etc.)
- Quels sont **les enjeux du territoire aujourd'hui et demain**, du point de vue de votre syndicat ?
- En quoi ces enjeux interpellent la CFDT et l'interpro, l'incitent à **agir ou évoluer** ?

A l'aide de ces réponses, **Yoann Bouguet a dressé un état des lieux** démographique, économique et social du département et de la CFDT sur le territoire. Une animation de type world café (groupes tournants) a ensuite été mise en place, ce qui a donné l'occasion de **réfléchir sur les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces**. Chaque groupe enrichissait au fur et à mesure la contribution du groupe précédent.

Durant l'après-midi, les groupes ont été invités à **définir des priorités** dans les grandes orientations du congrès puis à discuter en mode projet (Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ?) chacune de ces priorités. Tous ces échanges vont **donner aux instances les ressources** permettant à l'UD de définir les moyens à mettre en œuvre au service des priorités ainsi dégagées.

Ce conseil départemental était aussi l'occasion d'un **changement important**. En effet, **Christophe Rondel, appelé à d'autres fonctions éminentes**, selon l'expression consacrée (!) a présenté sa démission. Le bureau départemental qui a élu 3 nouveaux membres a désigné son **nouveau secrétaire général : Yoann BOUGUET**.

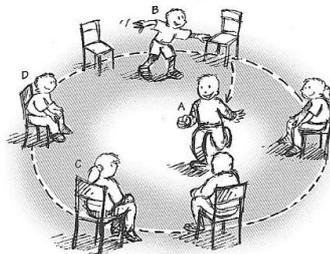
Il est donc revenu à Yoann la charge et l'honneur de prononcer le discours de clôture qu'il termine ainsi : "**Collectivement, Militants des Syndicats et de l'interpro, portons la responsabilité de faire de cette journée le point d'ancrage, pour amorcer concrètement des expérimentations afin de tester des évolutions de fonctionnement aux services des projets de territoires et des travailleurs.**"



Christophe Rondel à gauche, Yoann Bouguet à droite

**10 retraités CFDT bretons** participeront au **congrès confédéral CFDT à Lyon** la semaine prochaine.

3 pour l'Île et vilaine et le Finistère, 2 pour les côtes d'Armor et le Morbihan. La moitié étant des femmes.



C'est aussi **Thérèse CADORET** qui est décédée à l'âge de 94 ans.

Certains parmi nous se souviendront de la travailleuse familiale militante active de la CFDT, puis à l'UTR, parmi l'équipe des "petites mains" du journal de l'UD.



**René Perroquin**

s'en est donc allé brutalement.

Difficile de retracer son parcours tellement il était riche et dense !

Je l'ai connu au détour de la création du SGA des côtes d'Armor regroupant l'ensemble des anciens syndicats agricoles et agro-alimentaires en... il y a plus de 30 ans !

Quand part ainsi un militant et ami, **on revoit tous les combats et débats auxquels on a pu participé !**

On revoit les blocages de LNA à Créhen, par exemple, et son action si fédératrice et apaisante...même face au monde agricole. Il faut aussi souligner son action sur l'UL de Dinan avec André Guillemot lui aussi parti...

Impossible aussi de ne pas souligner son engagement sans faille dans les associations caritatives locales ...

**On cherchera longtemps sa présence rassurante..**

Fortes pensées pour sa famille..

Que la terre de Bretagne lui soit légère...

Jean Yves Quéré



## REMETTRE DE L'HUMAIN

La dématérialisation des services publics prend toujours plus d'importance. Elle continue de porter atteinte à l'accès aux droits des usagers. Il s'agit bien là d'un enjeu de cohésion sociale que les pouvoirs politiques doivent prendre en compte pour éviter les « décrochages » que subissent les plus fragiles. Les militants et adhérents CFDT que nous sommes avons peut-être une vision décalée de la situation réelle vécue sur le territoire s'agissant du rapport à la numérisation.

Quelques chiffres la mettent en lumière :

**1 Français sur 4** a le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics .

**22 % des personnes** ne disposent à leur domicile ni d'un ordinateur, ni d'une tablette (peut-être une tablette de chocolat!) .

**15 % n'ont pas** de connexion internet à domicile .

**28 % s'estiment peu compétents** ou pas compétents pour effectuer une démarche administrative en ligne .

La part des ménages couverts par la fibre est de 80 % en zones urbaines et de 30 % en zones rurales .

**La question que l'on peut se poser, c'est : quel type de service public veut-on ?**

En principe, ce devrait être au service public de s'adapter à l'utilisateur, mais maintenant, on renverse les choses en demandant à l'utilisateur de s'adapter à la dématérialisation. On lui demande de s'équiper, de se former, de réaliser lui-même des démarches en ligne et de ne pas se tromper, sinon il peut se retrouver dans des situations de nonaccès aux droits.

Les usagers sont parfois épuisés et éprouvent un sentiment d'injustice. Ils ressentent un éloignement des services publics. Cela crée de la tension sociale et ça fragilise la confiance que l'on peut avoir dans les institutions et, au final, dans l'État.

Il faut s'interroger sur la finalité première : au-delà des économies recherchées, quand on dématérialise les démarches, le but, c'est d'améliorer les services rendus à l'utilisateur et de simplifier les démarches. Mais on ne l'améliorera qu'en maintenant les accueils physiques.

**Par la faute de cette dématérialisation à outrance, il y a de forts risques de ruptures de droits.** Il y a de nombreux exemples :

Des personnes qui ont été radiées de Pôle emploi parce qu'elles avaient envoyé leur CV par voie postale et non par mail.

MaPrimeRénov, qui s'adresse plutôt aux ménages les moins favorisés dont la démarche est entièrement dématérialisée et où il est impossible de remplir un dossier avec qui que ce soit.

Des personnes qui font valoir leur droit à la retraite et mettent parfois six mois, un an, ou même 18 mois pour toucher leur pension parce qu'elles n'arrivent jamais à joindre personne.

Il est clair que l'administration se défait de ses tâches et devoirs sur l'utilisateur. Pour pallier les difficultés, ce sont des officines privées qui interviennent aussi bien pour les cartes grises que pour les rendez-vous en préfecture, en prenant des montants exorbitants. Il serait bien de préciser que ces services sont gratuits, qu'il n'y a pas à passer par des sociétés privées pour ce genre de démarches et qu'il soit fait la chasse à la fraude dans ces domaines.

**Face à la dématérialisation, nous sommes devant une question de cohésion sociale. Continuer ainsi n'est pas possible ! Il faut remettre de l'humain !**

Ah ben c'est malin Philippe  
Est-ce que j'ai une tête à clic...



Michel BOTREL

...un p'tit clic  
sur les images  
pour lire les documents

**Demandez  
une version numérique !**

**Cliquer ici ▶**

ou saisir l'adresse ci dessous...  
sans se tromper !



Michel LE ROY  
Contacts :

[fede@centres-sociaux-bretagne.fr](mailto:fede@centres-sociaux-bretagne.fr)  
ou [mleroy22@orange.fr](mailto:mleroy22@orange.fr)

Le Centre Social,

vous connaissez ?

« Oui, c'est comme le CCAS ou le CIAS de ma commune, et c'est réservé aux cas sociaux ! »

**Ben non, le centre communal ou intercommunal d'action sociale n'a rien à voir avec le Centre Social.**

Le Centre Social est un établissement bénéficiant d'un agrément délivré par la Caisse d'Allocations Familiales du département, et il n'est pas exclusivement réservé aux personnes traversant une période difficile.

Le Centre Social agréé devra **mettre en œuvre des actions** développant la famille et la parentalité, l'intergénérationnalité, la lutte contre les inégalités, le soutien scolaire, l'ouverture à tous les droits comme l'habitat décent, la bonne compréhension du numérique, le pouvoir d'agir des habitants, les actions de vieillir en citoyen, le soutien aux actions de la jeunesse, la possibilité pour les familles aux revenus modestes de partir en vacances, d'apprendre le français pour ceux qui le souhaitent, toutes nationalités confondues.

Le Centre Social peut **accompagner votre projet** dans les axes ci dessus et peut appuyer l'expression des citoyens à tous les niveaux.

Si la CAF est un partenaire essentiel, le Centre Social peut aussi compter sur le soutien de l'État à travers les services de la Cohésion Sociale ou de la Jeunesse, sur le Conseil Régional et le Conseil Départemental par leurs appels à projets, de la CARSAT, de la MSA et **il est en liaison avec de nombreux autres partenaires** pour peu qu'ils respectent une éthique qui se décline sous les termes de dignité, solidarité, démocratie, laïcité... (vous ne trouvez pas comme une parenté ?)

**En Côtes d'Armor il existe 15 Centres Sociaux** (gérés par la CAF, ou par les collectivités, ou par une association. En Bretagne ils sont 83, pratiquement tous affiliés à la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne, elle-même reconnue par la Fédération Nationale qui est signataire du « Pouvoir de Vivre », encore un signe de réflexion commune.

**Alors faites comme moi, poussez la porte et venez poser des questions et pourquoi pas déposer des projets.**

# Environnement économique et social des retraités dans les Côtes d'Armor

En prévision de son AG du 31 mai 2022, l'UD 22 avait demandé aux syndicats de réaliser une étude de leur environnement économique et social dans les Côtes d'Armor. Vous trouverez, ci-dessous, un extrait substantiel de l'étude réalisée par l'UTR 22.

## Personnes âgées des Côtes d'Armor

La population des Côtes d'Armor est âgée. Elle est dans le quart des départements français les plus âgés et est le département breton le plus âgé. Et cela ne va pas s'arrêter. Selon l'étude du Conseil départemental, d'ici 2050, le nombre de personnes de 60 à 80 ans va augmenter de 47 % par rapport à 2013 (+ 27 000) et celui des plus de 80 ans de 103 % (+47 000).

Les hommes des Côtes d'Armor ont l'espérance de vie la plus faible de Bretagne et est à la 72ème place des départements français.

Par contre, bonne nouvelle, les costarmoricaines sont à la 3ème place en France en ce qui concerne l'espérance de vie.

L'offre médicale dans les Côtes d'Armor est inférieure à celle qui est à disposition dans les autres départements bretons dans la plupart des domaines dont la médecine généraliste, la médecine spécialisée, la chirurgie dentaire, les infirmières et masseurs-kinésithérapeutes.

44,1 % des plus de 75 ans vivants seules, se pose la question des hébergements. Les Côtes d'Armor ne sont pas mal dotées. Avec 166 places pour 1000 personnes de plus de 75 ans, notre département est en tête des départements bretons et en 21ème place en France (statistiques de 2019).

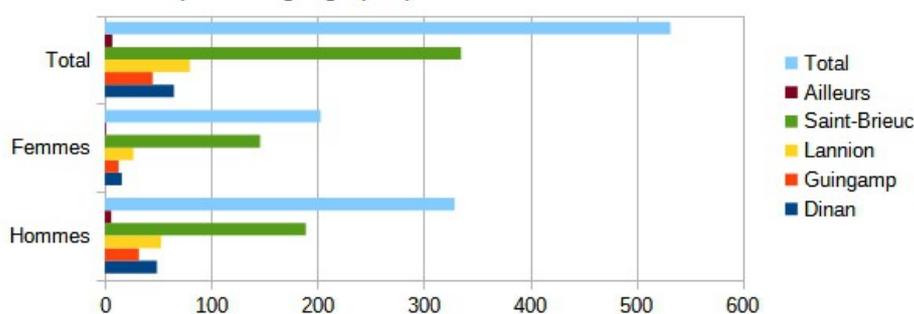
Enfin, sous l'angle financier, le taux de pauvreté des personnes âgées s'aggrave, comme dans l'ensemble de la France, avec le grand âge tout en restant inférieure au taux de pauvreté de la population générale : 7,7 % des 60-74 ans, 10 % des 75 ans et plus, 11,7 % de l'ensemble de la population. Pour la France, les taux sont 8,5 % des 65-74 ans, 8,7 % des 75 ans et plus, 14,8 % de la population.

## Adhérents retraités des Côtes d'Armor

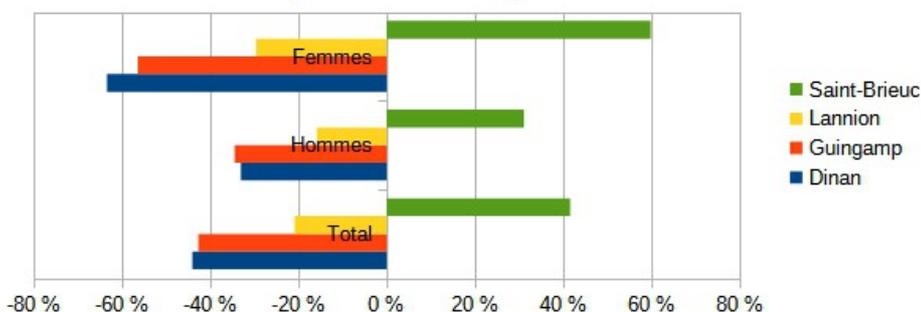
Les données ci-contre viennent du recensement 2018 en ce qui concerne la population en général, et d'une extraction anonymisée faite en mai 2022, de la base de donnée de la CFDT, en ce qui concerne les adhérents.

Les retraités adhérant à la CFDT ne sont pas répartis de façon homogène dans le département.

Répartition géographique des adhérentes et adhérents



Ecart de syndicalisation / moyenne Côtes d'Armor



Globalement, le taux d'adhésion est faible : 0,3 % pour l'ensemble des retraités, 0,2 % pour les femmes, 0,4 % pour les hommes.

Le graphique à gauche illustre les écarts de pénétration de la CFDT parmi les retraités par arrondissement.



La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) est une direction de l'administration centrale des ministères sanitaires et sociaux. Elle a été mise en place en 1998. La DREES publie de nombreux rapports dont « Les retraités et les retraites – édition 2022 ».

Cette nouvelle édition du Panorama annuel rassemble les éléments de cadrage et les chiffres clés permettant d'appréhender la question des retraites, premier poste de dépenses de la protection sociale avec 332 milliards d'euros de pension versés en 2020 (14,4 % du PIB), et de l'invalidité.



**Les déclarations de revenus,**  
base de calcul des cotisations,  
**sont contrastées** comme le montre  
ce graphique à droite.

A titre de comparaison, le seuil de  
pauvreté – 60 % du revenu médian –  
était de 1 063 € par mois pour une  
personne seule, soit 12 756 € par an en  
2021.

### Enjeux pour le territoire vu des retraités

Les difficultés d'accès aux soins sont de même nature que pour la  
population en général plus une moindre mobilité.

Spécifique :

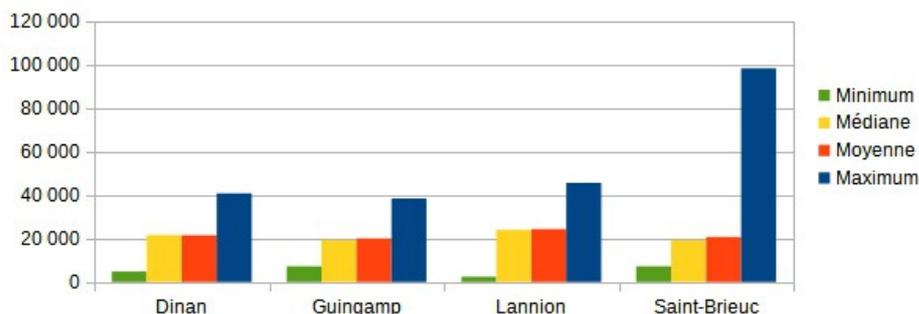
#### Le maintien à domicile :

- Lourdeur des dossiers à remplir pour l'adaptation des logements
- Veiller à avoir un logement adaptable lorsque l'âge vient (plain  
pied, proximité des services...)
- Appui de l'ADALEA
- La cohabitation intergénérationnelle peut être une solution

**Lorsque l'autonomie devient insuffisante** pour un maintien à domicile, la  
solution est souvent un EHPAD et c'est là que les problèmes se multiplient.

- Trouver une place, même si les Côtes d'Armor sont bien dotées  
relativement aux autres départements (il est utile de réserver à  
l'avance)
- A un prix raisonnable compatible avec les revenus
- Ayant un personnel en quantité suffisante
- Bien formé et bienveillant

Revenus annuels déclarés à la CFDT en euros

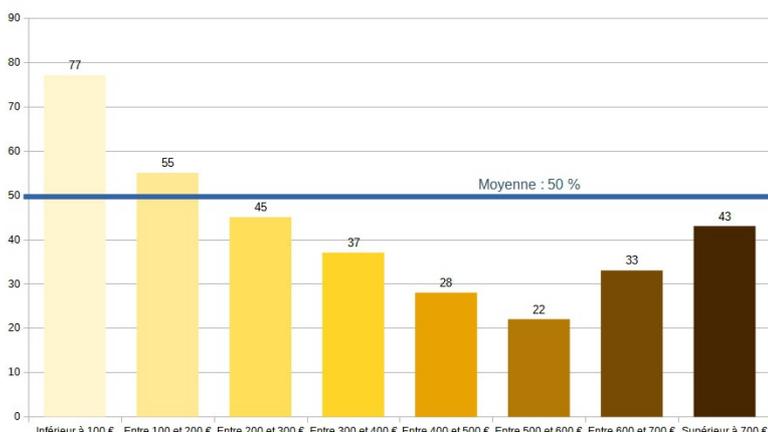


#### Actions envisageables

Localisation, logement, santé, revenu sont autant  
d'éléments entraînant des inégalités dont certaines  
peuvent être réduites

La CFDT Retraités peut faire masse ce qui donne  
plus de poids à une interpellation des autorités  
**L'influence doit s'exercer de façon privilégiée sur  
le Conseil départemental : président et  
conseillers, en particulier Véronique Cadudal**  
**Action à valider par le Conseil de l'UTR :**  
**opportunité, message à porter, porteurs**

Le grand public pourrait également être sensibilisé  
par une conférence de presse (en veillant à ce que  
sa portée ne se limite pas à Saint-Brieuc)



### Le non recours au minimum vieillesse

La DREES (Direction de la recherche, des études, de  
l'évaluation et des statistiques rattaché au ministère de la  
Solidarité et de la Santé), a publié en mai 2022 une  
intéressante étude sur le non recours au minimum  
vieillesse exploitant des données de 2016.  
Vous pouvez y accéder page 4.

Nous pouvons, entre autres,

y trouver les enseignements suivants :

- 50 % des personnes seules éligibles au minimum  
vieillesse n'y recourent pas ;
- avec 42,9 % de non recours, les Côtes d'Armor sont  
l'un des départements qui recourent les plus au minimum  
vieillesse ;
- les jeunes éligibles (65 – 69 ans) font plus appel au  
minimum vieillesse (53%) que les anciens (plus de 85  
ans, 44%) ;
- les personnes n'y recourant pas pourraient prétendre à  
une allocation moyenne de 205 € par mois contre 337 €  
pour les recourants ;
- le taux de recours augment avec le montant de  
l'allocation sauf pour les tranches les plus élevées, voir le  
graphique ;
- si tous les éligibles recouraient au minimum vieillesse,  
la charge serait augmentée de 59 %



### "Environnement économique et social des retraités dans les Côtes d'Armor"

Un dossier préparé et coordonné par Jean Yves Minaud.

qui exploite les résultats d'un groupe constitué de André Gaudin, Eric Swartvagher, Georges Le Normand et Jean-Paul Rouxel.  
Vos contacts à l'UTR et à l'UD 22 sur ces questions :

## Les déserts médicaux

Année après année, l'atlas démographique médical baisse inexorablement sur des déséquilibres territoriaux dans l'offre de soins, des risques de pénurie annoncés de médecins généralistes et spécialistes dans certains départements.

Faut-il accentuer **notre volonté de voir des décisions politiques prises** pour réduire la fracture de la couverture médicale. Les multiples papiers dans la presse régionale, nationale montrent l'ampleur du désarroi, notamment dans la ruralité.

Pourtant le nombre de médecins en activité est de 226000 en 2018, record absolu mais mal réparti. Hélas **ces disparités se sont accentuées de plus en plus** dans les départements les moins pourvus, et ont continué d'augmenter dans ceux dont la densité médicale dépassait déjà la moyenne nationale.

Le délai médian pour **obtenir un rendez-vous chez un spécialiste** peut varier du simple au double selon la zone où l'on se trouve : 79 jours d'attente pour un ophtalmo dans les zones de faible accessibilité, contre 40 jours dans celles les mieux dotées. Selon les données des délégués nationaux, 8,6% des assurés de plus de 16 ans n'ont pas de médecin traitant.

Des **aides financières ont été mises en place en 2013 pour favoriser l'installation** dans les zones sous dotées, mais celles-ci n'ont pas généré de hausse significative du pourcentage d'installation dans les zones fragiles.

L'analyse de l'expérience internationale permet de dégager 4 grands registres d'intervention pour attirer et garder des médecins dans les zones mal pourvues :

- les incitations financières ;
- la formation initiale ;
- la régulation (contraintes sur le choix de localisation) ;
- le soutien professionnel et personnel.

Mais cette expérience a montré **une efficacité limitée**. Il ressort de l'interrogation du médecin, que le niveau du revenu est un aspect qui importe certes, mais d'autres non pécuniaires de l'exercice professionnel revêtent une valeur encore plus importante à leurs yeux.

Il faudrait **diversifier les stages des étudiants** (petits hôpitaux, dans le milieu rural), développer davantage de MSP (maison de santé pluri-professionnelle). Et de plus, ne pas oublier la mixité grandissante associée au besoin essentiel de préserver équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour l'ensemble de la profession, paramètres incontournables à prendre en compte pour répondre prioritairement de ce métier dans les déserts médicaux.

Maryannick Surget

### REJOIGNEZ – NOUS

Tout au long du mandat, pour mener à bien les actions en lien avec l'actualité sociale et syndicale, notre UTR, dispose de 4 commissions et d'un nouveau groupe en lien avec les trésoriers pour mettre en place des actions plus ciblées :

Commission **Formation**  
Commission **Communication**  
Commission **Santé Social**  
Commission **Développement**  
Groupe de travail avec trésoriers pour actions ciblées

Un ou plusieurs sujets vous intéresse : n'hésitez à nous rejoindre et vous rapprocher de vos mandatés (membres Bureau, Conseil) ou directement par courriel à l'adresse suivante : [cotesdarmor@retraites.cfdt.fr](mailto:cotesdarmor@retraites.cfdt.fr)

**Une date déjà connue :**  
**6 et 7 octobre 2022**

**Les systèmes de retraite**



### L'offre de Soins dans les Côtes d'Armor, la « mission Rossetti »

En juillet 2021 l'Agence régionale de Santé en Bretagne a chargé Bruno Rossetti, expert en santé publique, de réévaluer l'offre de soins à l'ouest des Côtes d'Armor. Sont donc concernés **les établissements du Groupement hospitalier du territoire (GHT) d'Armor que sont les hôpitaux de Saint-Brieuc, Lannion, Guingamp, Paimpol, Tréguier et Lamballe-Quintin.**

L'état de la démographie médicale, avec la pénurie de spécialistes et de généralistes oblige à réfléchir sur la mutualisation des moyens.

Après avoir rencontré les élus locaux, les instances médicales, les représentants syndicaux du personnel et les représentants des usagers la « mission Rossetti » arrive à son terme et l'expert devrait rendre ses **conclusions à la fin de ce mois de juin 2022.**

### Mais n'attendons pas de miracle !

Ce sera juste de la gestion de pénurie et il faudra encore de nombreuses années pour avoir des médecins en nombre suffisant, ne pas user prématurément les paramédicaux en poste et attirer les jeunes dans les instituts de formation en soins.

**Annette Jézéquel-Briand (RU au CH2P)\***

*\*Ça veut dire représentante des usagers au centre hospitalier de Penthièvre et Poudouvre.*

Nous attirons votre attention sur une **nouvelle fonctionnalité sur l'espace adhérent.**

La **carte d'adhérent** est désormais disponible depuis votre profil, et téléchargeable en PDF.

Le **code barre** est également inscrit.



## ACCUEILLIR UN JEUNE MIGRANT CHEZ SOI

**Brigitte Gilles**, professeur d'EPS dans une vie antérieure, poursuit son engagement personnel (entre autre!) à CAJMA22.

### Et c'est quoi CAJMA22 ?

« L'association CAJMA22, Collectif d'Aide aux Jeunes Migrants et leurs Accompagnants, a pour objectif le soutien des jeunes migrants, mineurs ou devenus majeurs, non pris en charge par le Département 22, en les accompagnant pour leur hébergement, leurs démarches administratives, leur suivi scolaire et médical.

Ainsi, **depuis 5 ans, 250 familles ont accueilli plus de 120 jeunes**, originaires pour la plupart de l'Afrique de l'Ouest, mis à la rue par le département, pour absence de présentation de papiers d'identité prouvant leur minorité : souvent analphabètes ou peu scolarisés, ils ont fui la pauvreté dans leur pays pour se créer un avenir en allant enfin à l'École !



**Malheureusement, les arrivées ne vont pas ralentir et nous recherchons toujours de nouvelles familles d'accueil bénévoles ! »**

### Et toi Brigitte, que fais-tu à CAJMA22 ?

« Je suis à la **Commission Scolarité** (lien avec le CIO, MLDS, dossier d'orientation, recherche de stages, etc...), mais aussi, aux «**Ateliers de Soutien Scolaire**» où 5 jours par semaine, une trentaine de bénévoles se relayent pour aider les jeunes en attente de scolarisation ou en complément de leur cours en lycée : cela va **de l'alphabétisation à l'aide aux devoirs en CAP**, en passant par les rudiments de l'informatique et le décryptage des us et coutumes françaises. »

### Est-ce que ton engagement est une suite d'un investissement syndical ou citoyen ?

« Dès 19 ans, j'ai milité dans un collectif étudiant, puis, **au sein du SGEN-CFDT**, dans la branche EPS où nous étions peu nombreux, donc forcément tous investis et combatifs, pour exister face aux autres syndicats !

En 2018, **nous avons hébergé en urgence un jeune** de CAJMA22 (association dont je suivais déjà les activités).

Naturellement ensuite, tout juste retraitée, je me suis retrouvée à donner des séances de natation, puis aider au soutien scolaire, par besoin de continuer à transmettre, mais aussi par révolte contre le scandale de la mise à la rue de ces jeunes migrants. »

### Quelles satisfactions ?

« C'est **un tel bonheur** quand ces jeunes découvrent enfin la réussite... aussi petite que faire 50 m dans une piscine ou fondamentale quand ils arrivent enfin à **déchiffrer un courrier**, puis **entrer en formation professionnelle en CAP ou Bac Pro** !

Satisfaction aussi quand, plus de 60 collectifs (dont CAJMA), associations et syndicats se regroupent pour signer ensemble un manifeste national «**Mineurs en danger à la rue, il est urgent de les protéger**» demandant leur mise à l'abri et le respect de la présomption de minorité (texte publié le 20 mai 2022 sur le site de la Ligue des Droits de l'Homme et dans de nombreux journaux). Mais **inquiétude face au racisme grandissant** touchant même ces jeunes migrants (MNA) qui sont censés être pris en charge par l'ASE sans exigence quand à la régularité de leur entrée sur le territoire (convention internationale des droits des enfants de 1989) : mais, comme **l'État ne veut pas payer les départements** pour les accueillir, ceux-ci font tout pour s'en débarrasser en décrétant leur majorité, **les remettant ainsi à la rue du jour au lendemain, sans solution alternative, sans nourriture ni logement** !

### Un espoir ?

« Que notre association n'ait plus besoin d'exister, que tous ces jeunes soient pris en charge...

Je trouverai bien une autre association auprès de laquelle m'investir... »

« **On peut rêver !!!** »



Souvent hébergé par 2-3 familles qui se relaient dans le temps, le jeune intègre ainsi nos modes de vie au quotidien. Plus de 250 familles du grand Saint-Brieuc ont accueilli plus de 130 jeunes originaires pour la plupart d'Afrique de l'Ouest.

Très avide d'apprendre, il est scolarisé pour une mise à niveau ou une formation professionnalisante (CAP, Bac Pro). Depuis fin 2016, plus de 50 jeunes ont maintenant régularisé leur situation, ont un diplôme, un apprentissage, un emploi et sont autonomes.

Accueillir bénévolement chez soi un jeune étranger est l'occasion d'un enrichissement mutuel immense, de beaux échanges interculturels et l'occasion d'avoir un autre regard sur notre vie...

Pour en savoir plus sur les conditions d'accueil, consulter le livret d'accueil sur le site [cajma22.fr](http://cajma22.fr), rubrique Accueillir.

**Si vous souhaitez participer à cette belle aventure humaine**, prenez contact auprès de Isabelle Morisot 07 86 18 85 75 ou par mail [contact@cajma22.fr](mailto:contact@cajma22.fr). CAJMA22 est reconnue d'intérêt général.

## 1972-2022 : les 50 ans du conflit du Joint Français Une exposition et une table ronde !

1 millier d'ouvriers dont 64% de femmes travaillent à l'usine du Joint Français à Saint Brieuc début 1972. **Bruit, poussières, chaleur, cadences, bas salaires...**

Le feu couve depuis longtemps dans cette usine de fabrication de joints caoutchouc. Retour sur un conflit emblématique de l'histoire bretonne à l'occasion de son 50ème anniversaire. **Ce conflit fera l'objet d'une exposition en septembre 2022.**

Ce conflit a fortement marqué la région briochine, il avait également une forte dimension régionale, tout particulièrement à la CFDT, et sa revendication « Vivre et travailler au Pays ».

S'il a durablement affecté une génération de militant.e.s CFDT, **les valeurs de solidarité, d'émancipation qui étaient au cœur de cette grève sont les mêmes que celles qui nourrissent les engagements de la CFDT et de ses militant.e.s aujourd'hui.**



L'ouvrier et le CRS : la photo emblématique

« On avait des salaires de misère, on bossait 47 heures par semaine. On demandait juste à être payés comme nos collègues de la région parisienne. Lorsque les gars de la CRS 13 ont déboulé, j'ai reconnu Jean-Yvon. Nous étions ensemble au lycée Curie. Boute-en-train de la classe, nous étions inséparables. Alors lorsque je l'ai reconnu, j'ai vu en lui le gars qui vient briser notre mouvement. J'ai explosé. Ce n'était pas de la colère. Je pleurais de rage. De la rage face aux injustices. Je lui ai dit : "Puisque t'es là, ben vas-y tape moi dessus ! Il ne m'en a pas voulu. On s'est revu après." »

*(Ouest France / Jacques Gourmelen)*

*On peut lire un article plus complet sur la page Côtes d'Armor du site de la CFDT Bretagne... et bien d'autres articles intéressantes !<sup>2</sup>*

**La CFDT tient à saluer ce 50ème anniversaire** et partager entre les générations CFDT cette « permanence d'un combat pour les valeurs ».

**Elle organise le jeudi 29 septembre prochain, 18-21h à Saint Brieuc une table ronde ouverte à toutes et tous.**

Au programme :  
Eclairages par Vincent Porhel historien, Guy Lorant journaliste qui a couvert le conflit, témoignages CFDT, échanges débats ... suivi d'un apéro dinatoire sur place  
En bonus : projection de documents d'archives, photos tracts affiches ...

Vous pouvez **dès maintenant réserver** votre place auprès de l'UD 22 :  
[cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr](mailto:cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr) en communiquant les informations suivantes

Nom - Prénom - Structure CFDT - Assistera à la table ronde : oui, non  
Prendra part au buffet : oui, non

Le mot du c(l)aviste...

### L'Éthique est-elle soluble à plus de 2€ du litre ?

Si les angoisses liées au coût des déplacements imposés avec un véhicule personnel est compréhensible, les réponses apportées par certains élus élus frisent l'indécence.

L'aide au « gros rouleurs » en baissant le prix à la pompe vont bien faire rire les propriétaires de SUV qui vont s'en frotter l'accélérateur.

On sait pourtant que **le pétrole va devenir de plus en plus rare...** donc de plus en plus cher.

Il en est de même pour les solidarités envers d'autres population. Certains ont la **compassion pour le peuple Ukrainien** indexée sur le prix du gaz. Solidaire oui, mais à condition de ne pas avoir à baisser la température à moins de 23°.

Émus par **le travail forcé des Ouïghours** par l'État chinois pour les productions de 83 usines de marques connues mondialement dans la technologie, le textile et l'automobile, mais pas au point d'accepter une hausse de ces produits s'ils étaient fabriqués localement.

Indignés par **le licenciement de 786 marins en trois minutes** par P&O Ferries pour les remplacer par une main-d'œuvre intérimaire étrangère, employée par une société tiers et sous-payée... mais pas plus.

Quand allons nous retrouver  
**de l'Éthique sur l'étiquette**  
et plutôt que le pouvoir d'achat,  
se battre pour  
**le Pouvoir de Vivre** ?

*Philippe*



**PACTE  
DU POUVOIR  
DE VIVRE**

*Responsable de la publication : Jean Yves Quéré Conception et mise en pages : Philippe Colas*

*Comité de rédaction : Françoise Blévin, Michel Botrel, Ange Cadoret, Gilles Chavin-Collin, André Gaudin, Michel Le Roy*